

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2016

Présents : Paul VERNAY, Marc OBRINGER, Odile RAPAUD, Sylvie TRIPODI-BORDERY, Yves PAQUIER, Christian MILLET, Chantal CLEMENT, Nathalie LAMBERT Catherine LEIGNIER, Maryvonne BOUCHARD et Annie DELAUNE

Excusés : Gilbert ROCH (pouvoir Catherine LEIGNIER), Benoit THOMAS (pouvoir à Christian MILLET), et Magalie SAVART (pouvoir Nathalie LAMBERT)

Absente : Annabelle BIANCHI

Madame Sylvie TRIPODI-BORDERY est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00

Monsieur le Maire demande d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Convention Réponses
- Contrats de prêts avec le point financier

Le Conseil Municipal avec 14 voix pour, accepte l'ajout de ces 2 points à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 15 décembre avec 14 voix pour.

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

RAS

2. PRESENTATION DES 4 JEUNES EN CONTRAT CIVIQUE ET LEUR MISSION SUR LES JARDINS.

Sujet reporté ultérieurement.

3 PROJET ECOPHILOPOLE : PRESENTATION, BILAN, ORIENTATIONS 2016 et PARTICIPATION

Monsieur Patrick ESCOFFIER, Directeur Régional de Granulats Vicat, a présenté le projet d'écophilopôle à Pérouges.

- La nécessité de restructurer le site pour la fin d'exploitation.
- La volonté de l'entreprise de permettre l'accueil du public sur le thème de la biodiversité et du développement durable.
- Le contrat de foretage conclu avec la commune.
- Les différentes démarches depuis 2008 sur l'urbanisme et le projet, avec les bureaux d'études.
- Les partenaires : agriculteurs, environnementalistes, entreprises, tourisme....
- Les différents groupes de travail avec les associations.
- Les actions 2015 dont l'écophilofête d'octobre.

- La volonté de collaboration entre les partenaires dans un esprit de co-conception.

Il est demandé de poursuivre les actions pour une plus grande participation des habitants, avec les différentes associations locales qui participent au projet.

Il semble nécessaire de continuer à travailler en priorité avec une personne à temps partiel sur le projet, formule d'un coût financier amoindri.

L'entreprise Vicat paraît prête à poursuivre sa participation financière et technique.

La commune avait apporté un soutien financier en 2015. Il est mis au vote une participation financière pour 2016 : 7 pour et 7 contre.

4 PROJET DE BANDE DESSINEE SUR PEROUGES : ANALYSE, ENGAGEMENT FINANCIER, RETOMBEES

Un projet de BD nous est présenté par une agence de communication : une BD de 72 pages dont 36 pour la partie bande dessinée et 36 pour la présentation de la commune. Avec le soutien financier d'annonceurs, le tirage serait de 10 ou 30 000 exemplaires. Ce pourrait être un outil de communication et de promotion de Pérouges vers d'autres publics.

Une présentation pourrait être réalisée avec les auteurs.

La vente serait réalisée principalement par la commune pour amortir les frais et viser des bénéfiques. Un engagement financier de 15 000 euros est demandé.

Avec 3 voix pour, 5 contre et 6 abstentions, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ce projet.

5 FINANCES : MANDATEMENT POUR LE BUDGET 2016

Monsieur le Maire explique que l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'en matière d'investissement, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Cette disposition permet de lancer et de mandater des opérations bien définies sans attendre le vote du budget qui n'interviendra qu'au mois de mars 2016.

Monsieur le Maire propose donc d'engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2016, les dépenses suivantes :

Article	Opération	Objet	montant
2031		Etudes	2 000.00
2184		Mobilier	5 000.00
2188		Matériels divers	5 000.00
21578		Matériels et outillage	5 000.00
2183		Matériel informatique	5 000.00
2313		Travaux Bâtiments communaux	142 900.00
2315		Travaux de voirie	30 000.00

Avec 14 voix pour, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager des dépenses avant le vote du budget primitif 2016.

EMPRUNTS

Comme il l'avait été étudié précédemment, un besoin de financement est nécessaire pour achever les 3 opérations de ce printemps : maison Colosiez, voirie La Glaye, WC sous l'église.

Une durée courte est privilégiée sur 5 ans avec des taux d'intérêts peu élevés.

Après discussion il est retenu :

- Un prêt de 300 000 euros sur 5 ans avec une échéance rapprochée,
- Une ligne de préfinancement de 107 000 euros sur 1 an.

Avec 14 voix pour, le Conseil Municipal autorise le maire à signer ces 2 contrats.

6 RECENSEMENT DE LA POPULATION : CONTRAT AGENT RECENSEUR.

Afin de procéder au recensement de la population, des agents recenseurs ont été recrutés, il s'agit d'Hélène LEVRAT, Bénédicte COCHET et Pascal OTTO sous la coordination de Catherine GALLICE

Il est proposé de rémunérer les agents recenseurs à raison de

- 1.13 € par feuille de logement remplie

- 1,72 € par bulletin individuel rempli.

Et 20 euros brut pour chaque formation faite.

Et le coordonnateur bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire et également de 20 euros brut pour chaque formation faite.

Avec 14 voix pour, le Conseil Municipal décide d'accepter ces propositions.

7 CONTRAT ORANGE ANTENNE COLOMBIER

Sujet reporté au prochain conseil municipal

8 CONVENTION ASSOCIATION « REPONSES »

Le Maire explique que pour faire face à des surcharges de travail, il conviendrait de conclure un contrat avec l'association REPONSES, pour la mise à disposition de personnel pour l'année 2016.

Le taux horaire client facturé par l'association s'élève à 19.00 euros, auquel s'ajoute un forfait pour frais de déplacement de 6 euros par jour travaillé, et qui pourra être redéfini au cas par cas.

Au-delà d'une durée de 35 heures consécutives, le tarif est de 17.60 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et avec 14 voix pour accepte la proposition de l'association REPONSES pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2016.

9 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

• Finances

Le fonctionnement dégage une capacité d'autofinancement de l'ordre de 430 000 euros. Pour 2015 le résultat net de 109 000 euros

• Ecole

La mairie finance la sortie neige pour l'ensemble de l'école de Pérouges

• Travaux et Voirie

Les travaux sur la maison Colosiez suivent le planning.

Les travaux sur les sanitaires sous l'église ont commencé et suivent leur cours

Reprise voirie La Glaye.

- **Environnement**
Pour la rose de Pérouges dont le nom sera une marque déposée, une réunion aura lieu le 27 janvier, coût approximatif entre 300 et 500 euros
Les sentiers : en cours
- **Urbanisme**
Face à différents projets, la fermeté est nécessaire pour maîtriser le nombre de maisons demandées.
Pour les 22 logements de Dynacité au Péage, le permis de construire va être déposé sous peu.
- **CCAS**
Projet d'un spectacle de Théâtre pour début avril par les Planches de Meximieux.
- **Tourisme, culture et vie associative**
Un séminaire est organisé à la CCPA pour le transfert de la compétence tourisme, le mercredi 10 février.

10 **QUESTIONS DIVERSES**

RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 05

Le prochain conseil municipal aura lieu le 15 février 2016 à 20 h 00